

Un cygne du parc Beaumont tué par un chien : la mairie de Pau se « réserve le droit d'engager des poursuites »

Lecture 1 min

Accueil • Pyrénées-Atlantiques • Pau



Surveillés, les cygnes n'ont pas le droit d'être nourris ni touchés. © Crédit photo : David Le Deodic / SO

Par SudOuest.fr

Publié le 03/05/2026 à 10h46.



Écouter



Voir sur la carte



Réagir



Partager

L'un des spécimens emblématiques du parc a été mordu par un chien « non tenu en laisse », ce samedi 2 mai

Animal totem du parc Beaumont, l'un des deux cygnes de l'étang est mort samedi 2 mai, tué...

SUD OUEST

Envie de lire cet article ?

Sud Ouest s'engage à vous apporter une information locale de qualité, fiable et complète, grâce aux revenus complémentaires de la publicité et de l'abonnement. Accédez à cet article en vous abonnant.

[Je m'abonne](#)

Déjà abonné(e) ? [Je me connecte](#)

LES SUJETS ASSOCIÉS

- [Pau](#)
- [Béarn](#)
- [Animaux](#)
- [Pyrénées-Atlantiques](#)
- [Société](#)

3 Commentaires

- Ano714330 - Il y a 1 heure - 3 mai 2026 à 17h46

J'espère que le propriétaire du chien sera sévèrement puni. On ne laisse pas un malinois se babader sans laisse

[Alerter](#) [Répondre](#)
- zen64 - Il y a 4 heures - 3 mai 2026 à 14h47

Heu..."se réserve le droit"...En souhaitant lui voir exercer le droit, surtout !

[Alerter](#) [Répondre](#)
- lecobra - Il y a 8 heures - 3 mai 2026 à 11h30

vu la faune et ces incivilités qui fréquentent de plus en plus le parc Beaumont il n y a rien d'étonnant.....Aucune sanctions.....que fait la police municipal.....????

[Alerter](#) [Répondre](#)

[Voir tous les commentaires](#)

VOTRE COMMENTAIRE

Réagissez à cet article. Pour commenter, merci de vous connecter.

[Connexion](#)



SUD OUEST 100% NUMÉRIQUE

SUR WEB, TABLETTE ET MOBILE

Le journal + L'accès aux articles abonnés + l'Édition du soir + Le club abonnés

[S'ABONNER À PARTIR DE 1€](#)

Contenus

- [Archives](#)
- [Horoscope](#)
- [Jeux](#)
- [Contenus partenaires](#)
- [Podcasts](#)
- [Documentaires](#)
- [Enquêtes et reportage](#)

Thématiques

- [International](#)
- [Politique](#)
- [Faits-divers](#)
- [Santé](#)
- [Société](#)
- [Sport](#)
- [Economie](#)
- [Culture](#)

Vous avez choisi de refuser les cookies

Pourtant, comme les abonnements, ils permettent de soutenir le travail des 250 journalistes de notre rédaction qui s'engagent à vous proposer chaque jour une information de qualité, fiable et complète.

En acceptant les cookies, vous pourrez accéder aux contenus et fonctionnalités gratuites que propose notre site.

À tout moment, vous pouvez modifier vos choix via le bouton "cookies" en bas de page.

[Accepter les cookies](#)

ou

[S'abonner](#)



[Immobilier](#)
[Annonces légales](#)
[Programme TV](#)
[Sud Ouest Solidarité](#)

Audiovisuel

[Digivision](#)
[Écrans du monde](#)
[TV7](#)
[TVPi](#)
[CL TV](#)
[La RepTV](#)

Résultats

[Élections](#)
[Bac & Brevet](#)

Sud Ouest et vous

[Débats](#)
[Evenements](#)
[Panel](#)

Autres titres du groupe

[Charente Libre](#)
[La République des Pyrénées](#)
[Dordogne Libre](#)
[Haute Gironde](#)
[La Dépêche du Bassin](#)
[Le Résistant](#)
[L'Éclair](#)
[Terre de Vins](#)
[Placéco](#)
[Resolution](#)
[Sud Ouest Jeux](#)
[Raffut](#)

Sites du groupe

[Groupe du Sud Ouest](#)
[Côte Ouest](#)
[Éditions Sud Ouest](#)
[Eliette](#)
[Sud Ouest Publicité](#)
[Festival Pagaille](#)

Espace pro

[Abonnement pro](#)
[Archives pro](#)

Espace particuliers

[Abonnement Sud Ouest](#)
[FAQ](#)
[Mon compte](#)
[Le Kiosque](#)
[Club abonnés](#)
[Contactez-nous](#)

Newsletter

[Recevoir nos newsletters](#)

Applications mobiles

[Android](#)
[iOS](#)

[CGU](#) [CGV](#) [Données personnelles](#) [Charte de gestion des cookies](#) [Modifier mes choix de cookies](#) [Gérer UTIQ](#) [Mentions légales](#)

[Qui sommes nous ?](#) [Nos flux rss](#)

© www.sudouest.fr 2026

Vous avez choisi de refuser les cookies

Pourtant, comme les abonnements, ils permettent de soutenir le travail des 250 journalistes de notre rédaction qui s'engagent à vous proposer chaque jour une information de qualité, fiable et complète.

En acceptant les cookies, vous pourrez accéder aux contenus et fonctionnalités gratuites que propose notre site.

À tout moment, vous pouvez modifier vos choix via le bouton "cookies" en bas de page.

[Accepter les cookies](#)

ou

[S'abonner](#)